



Le 17 mars 2015

Courriel : [John.Williamson@parl.gc.ca](mailto:John.Williamson@parl.gc.ca)

Monsieur John Williamson  
Député  
120, boul. Milltown  
St. Stephen (Nouveau-Brunswick) E3L 1G6

Monsieur le Député,

Je vous prie instamment de faire ce qui est bien et de quitter votre poste de député de la circonscription de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi vous devriez démissionner.

Dernièrement, vous avez tenu des propos racistes au sujet des travailleurs temporaires étrangers, des commentaires vertement condamnés par de nombreuses personnes, y compris des députés conservateurs. En tant qu'ancien directeur des communications de Stephen Harper, vous savez pertinemment quel impact auront de tels propos. Vous avez finalement présenté des excuses pour avoir employé un « langage offensant et inapproprié » en parlant du Programme canadien des travailleurs étrangers temporaires. Mais s'excuser après avoir proféré des remarques racistes ne règle pas le problème, et les groupes ethniques ne se sentiront pas mieux pour autant.

Le 17 octobre dernier, j'ai communiqué avec votre bureau afin d'organiser une rencontre en compagnie de membres de l'AFPC qui habitent dans votre circonscription. Nous voulions discuter des renseignements erronés qui figuraient dans le dix-pour-cent que vous avez envoyé aux contribuables. Comme vous n'avez toujours pas répondu à notre demande, nous avons décidé d'aller à votre rencontre. Ainsi, à chaque événement auquel vous assistiez, nous étions là pour rectifier les faits et donner l'heure juste à propos des fonctionnaires.

Nous attendons toujours que vous vous excusiez d'avoir parlé en termes méprisants des fonctionnaires, ces hommes et ces femmes qui offrent à la population des services publics de qualité au nom du gouvernement du Canada.

Votre bilan se passe d'explications : véhiculer des renseignements erronés, couper les services et de bons emplois dans votre circonscription et tenir des propos offensants. J'espère de tout cœur que vous manifesterez le respect dû à la fonction que vous occupez, confirmant ainsi qu'être député à la Chambre des communes est toujours un métier « honorable ». Nous réclamons votre démission immédiate.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, mes sincères salutations.

Jeannie Baldwin  
Vice-présidente exécutive régionale, AFPC Atlantique